

TUNISIE : LA COMMISSION ARABE DES DROITS HUMAINS, SHERPA ET TI FRANCE DEPOSENT UNE PLAINTE VISANT LE PATRIMOINE DES FAMILLES BEN ALI ET TRABELSI EN FRANCE

Les mesures conservatoires prises par le gouvernement français étant à ce stade insuffisantes pour stopper la fuite des avoirs des familles Ben Ali et Trabelsi, les trois associations ont déposé une plainte auprès du Procureur de la République de Paris afin d'en obtenir le gel.

Paris, 17 janvier 2011. La Commission arabe des droits humains, SHERPA et Transparence International France ont déposé ce jour une plainte auprès du Procureur de la République de Paris à l'encontre de différents membres des familles Ben Ali et Trabelsi dans le but d'obtenir l'ouverture d'une information judiciaire relativement aux avoirs qu'ils possèdent en France, dont il est vraisemblable qu'ils sont le produit de détournements de fonds publics.

Les dispositions prises par le gouvernement français auprès de la cellule anti-blanchiment (TRACFIN) sont en effet insuffisantes pour empêcher la délocalisation de ces avoirs. Seul un gel judiciaire peut garantir que ces avoirs soient rapidement restitués au peuple tunisien. Il est donc urgent d'agir.

« Plus que jamais, le peuple tunisien a besoin d'une véritable politique de développement durable. Pour cela l'argent qu'aurait volé la bande Ben Ali - Trabelsi doit être restitué au peuple pour qu'il puisse construire son avenir en harmonie avec les droits civiques et économiques », déclare Haytham Manna, Porte-parole de la Commission arabe des droits humains.

Selon différentes sources, l'ancien président Ben Ali posséderait un immeuble à Paris estimé à 37 millions d'euros ainsi que des avoirs dans plusieurs banques françaises¹. La famille Trabelsi détiendrait, quant à elle, plusieurs millions d'euros sur des comptes bancaires français, des appartements et des propriétés à Paris et en région parisienne, un chalet à Courchevel et des propriétés sur la Côte d'Azur². La corruption au sein du régime Ben Ali a également été récemment mise en lumière suite à la révélation par Wikileaks d'un télégramme diplomatique de l'ambassade américaine à Tunis³.

La restitution aux populations victimes des avoirs détournés par les dirigeants corrompus est une priorité pour laquelle Sherpa et TI France se sont déjà activement engagés à travers le dossier dits des « Biens mal acquis » relatif au patrimoine de trois chefs d'Etats africains.

¹ « La fortune des Ben Ali en question », Europe1.fr, 17/01/11

² « La petite entreprise très profitable du clan Trabelsi », Le Figaro, 17/01/11

³ « WikiLeaks : Corruption en Tunisie, "ce qui est à vous est à moi », Le Monde.fr, 15/01/11

CONTACTS PRESSE :

Transparence International France | Myriam Savy | Daniel Lebègue | 01 47 58 82 08 | 06 07 42 01 83 | Julien Coll | 06 72 07 28 65

Association SHERPA | Maître Bourdon | 06 08 45 55 46 | Maud Perdriel-Vaissière | 06 83 87 97 34

Commission arabe des droits humains | Haytham Manna | 01 40 92 15 88

La **Commission arabe des droits humains** (CADH/ACHR) est une organisation non gouvernementale indépendante ayant le statut consultatif auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies. Elle se consacre à la promotion et la protection des droits de la personne et des libertés fondamentales dans le monde arabe. Fondée le 17 janvier 1998 par un groupe de défenseurs des droits de l'homme de différents pays arabes, la CADH/ACHR est une organisation pan-arabe qui adhère aux principes universels en la matière et défend une totale indépendance de toute appartenance politique. Son mandat se focalise sur la promotion de la culture des droits humains, la défense des libertés fondamentales et la protection de toutes les victimes des droits de l'homme dans le monde arabe, et ce indépendamment de leur croyance, conviction politique, sexe, religion ou couleur.

La Commission Arabe des Droits Humains s'active en tant qu'association indépendante à but non lucratif, à partir de la France. Depuis sa création, elle a établi un réseau de relations sur le plan national, régional et international, et collaboré avec environ 115 ONGs de pays arabes et de par le monde. Etant donné que les deux tiers de ses membres se trouvent dans les pays arabes, la CADH/ACHR projette ouvrir dans un proche avenir deux bureaux, l'un au Mashreq et l'autre au Maghreb.

SHERPA est une organisation de développement qui a pour objet de protéger et de défendre les populations victimes de crimes économiques. **SHERPA** rassemble des juristes et des avocats convaincus que le droit est un outil précieux pour agir en faveur du développement.

Transparence International France est la section française de Transparency International (TI), la principale organisation de la société civile qui se consacre à la transparence et à l'intégrité de la vie publique et économique. A travers l'action de plus d'une centaine de sections affiliées réparties dans le monde entier, ainsi que de son secrétariat international basé à Berlin, en Allemagne, TI sensibilise l'opinion aux ravages de la corruption et travaille de concert avec les décideurs publics, le secteur privé et la société civile dans le but de la combattre.